NOUS CONTACTER

L'ÉQUIPE SANTÉ AXA

Nouvelle adresse: Boulevard du Régent 7 1000 Bruxelles

02 550 49 70

Transmissing & agraphe

VOS RÉFÉRENCES

215654190

412201111209

Votre naméro de police :

Votre numéro de dossier :



HEALTHCARE

JOSEE GREGOIRE **RUE DES ORMES 14** 1421 OPHAIN-BOIS-SEIGNEUR-ISAAC

Compte loneoue; BE 58 7506 2325 5979

HOSPI-PASS Nº 1P011113090138

Assurance Santé

Bruxelles, 25/03/2022

Concerne: Votre hospitalisation du 16/03/2022

Chine Madama, the Monticut,

Suite à votre déclaration d'hospitalisation, AXA s'est engagé à rembourser les frais médicaux se rapportant à cette intervention. Nous vous confirmons que votre dossier est accepté et que le tiers payant est accordé sur la base de vos couvertures et des éléments suivants :

- Numéro de police: 215654190
- Nom de la personne à hospitaliser : JOSEE GREGOIRE
- Nom de l'hôpital : CH DE TUBIZE NIVELLES SITE DE NIVELLES
- Date prévue de début d'hospitalisation : le 16/03/2022
- Type de chambre : Chambre double Motif de l'hospitalisation : médical
- Un de ces éléments est incorrect ? Merci de nous contacter pour le rectifier.

Vous trouverez dans les pages suivantes le détail de votre dossier.

Suivez l'évolution de votre dossier santé et envoyez tous vos frais médicaux en quelques clics via notre plateforme digitale MyAXA Healthcare.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à la personne hospitalisée et restons à votre disposition pour toute information complémentaire

MyAXA Healthcare: géréz votre assurance santé en ligne

Intuitive et facile a quiliser, la plateforme est accessible particul et à tout moment.

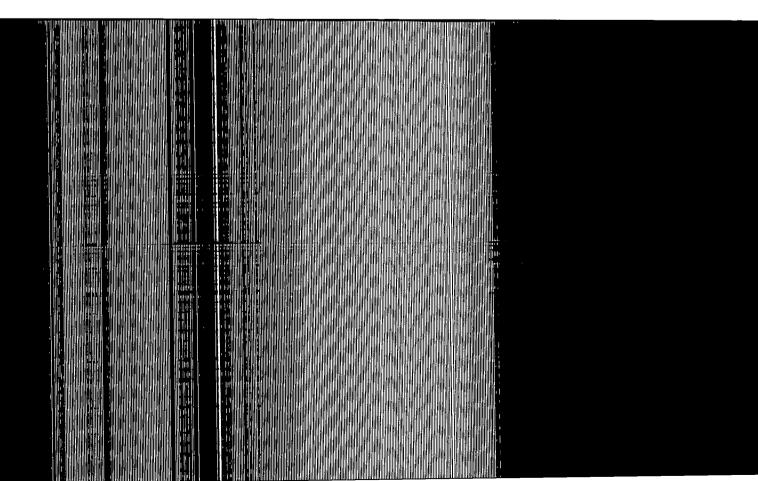
Afin de yous aider a

- consulter vos convertures.
- ...envoyervosifrais
- sulvire you remboursements

Pour faciliter nos échanges, nous vous conseillons de rappeler votre numéro de police et/ou de dossier repris ci-dessus lors de chaque correspondance.

Sas successard across in the English Sant ANA Bouley and du the open 7, 1000 the Brother M

AliA Relgium, S. S. diassinances aproprisons to in 1813 (pour marigner her bumphop violet more agency B. Obsar 2500, M. D. p. agency of the Subjectional (Place on Prints 1 - 18-194) (Indicates (Belgingue) with months (PGI - 62 (1885) 1) (PMI Braceller - 18 (1895) 18 (1895) (PMI Braceller - 18 (1





BISQUERET-GREGOIRE

COMFORT PACK BE33 0011 2119 8546

Exécuté

16 VIREMENT EN EUROS AU COMPTE

-562,45 EUR

MAI

BE33 1950 1450 8246 BIC CREGBEBB VIA WEB BANKING

CH TUBIZE COMMUNICATION : 226400801579

REFERENCE BANQUE: 2205161040400238

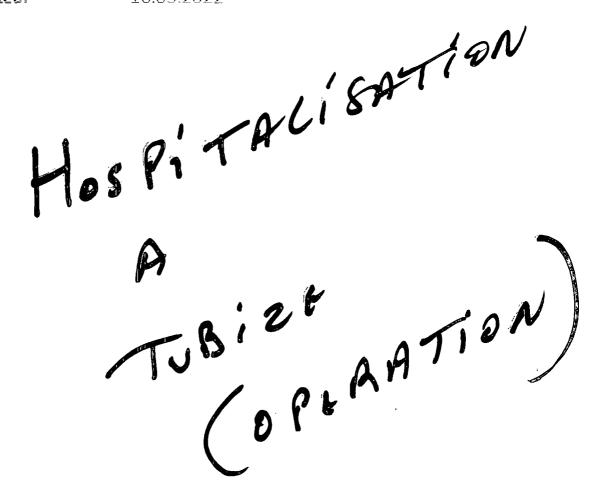
DATE VALEUR: 16/05/2022

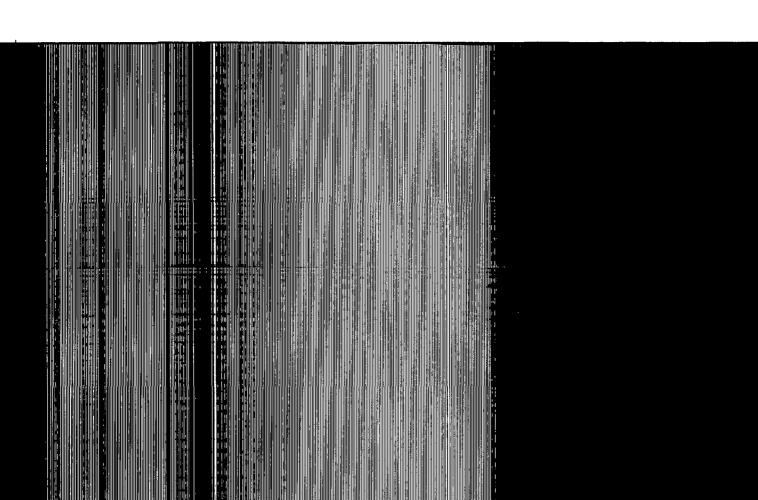
Date d'exécution

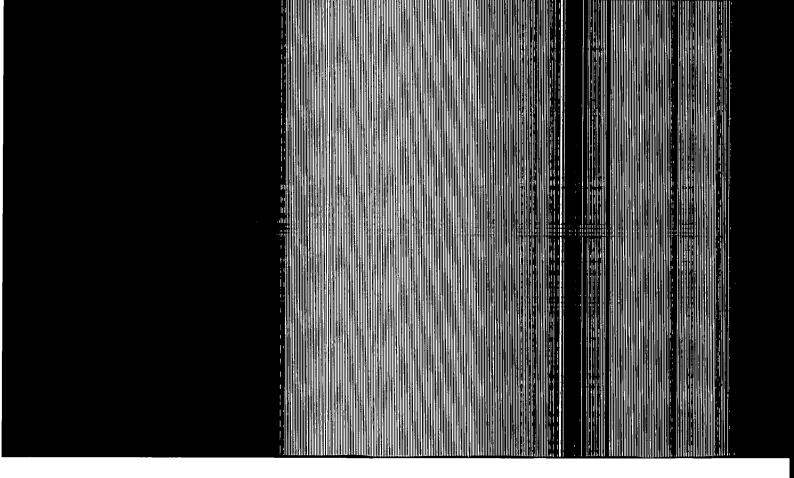
16.05.2022

Date valeur

16.05.2022











Rue Samiette, 1 1400 NIVELLES N° INAMI : 71034682000

N° BCE: 0401.793.596

Informations:

Relations Patients : 064 / 23.5188 Email: relations.patients@jolimont.be

Exp.: Rue Samiette, 1 - 1400 NIVELLES



GRÉGOIRE JOSÉE LÉONTINE **RUE DES ORMES 14** 1421 OPHAIN-BOIS-SEIGNEUR-ISAAC

Nivelles, le 04/05/2022

N° de facture : 2264008015 N° de patient : 220504152

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint votre facture du 31-03-2022, présentant un montant à payer de 562,45 €. Les conditions générales afférentes au paiement de celle-ci sont reprises au verso.

Nous vous prions d'utiliser pour le paiement le compte BE33195014508246 (IBAN), CREGBEBB (BIC) en prenant soin de mentionner la communication structurée +++226/4008/01579+++ dans la zone adéquate.

Nous vous remercions de votre confiance et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Service Facturation.

Mededeling Communication Mittellung

Pour toute information concernant votre facture,

Point unique de contact : 064/23.5188 Email: relations.patients@jolimont.be





pay.pom.be/s1j05k

OVERSCHRIJVINGSOPDRACHT ORDRE DE VIREMENT

·	ÜBERWEISU	NGSAUFTRAG
Ellimullingdisticeteral contigorol Ellimetrol (cijicalo avanticiji biling) portalija. Sloom poleja laman almulgija arimosevila AVVVS-CVVI dovim sovi cijili projet (ondico) parassa Beim Austrijandii (ciri tang ten Gulossisticet gota zavini metavar za corologni) projetti		The Company of the Co
Gewenste ultvoeringsdatum in de toekomst / Date d'exécution souhaitée dans le futur / Gewünschtes Ausführungsdatum in der Zukunft.	Bedrag / Montant / Be	trag EUR CENT
		5 6 2 4 5
	اليال الساليان	؛ لِــالــا ' و اِلْــالْــالــالــا
Rekening opdrachtgever (IBAN)	أيتأسر ساب أسيري	الألى الله الله الله الله الله الله الله ال
Konio des Auftraggebers (IBAN)	الهجرا أبطار الطافيان أبطا	أربيا للسائل المارات المسائل المسائل المسائل المارات المارات المارات المارات المارات المارات المارات المارات ا
Many on others and traditionary		
Neam en adres opdrachtigever. G. R. E. G. O. I. R. E. J. O. S. E. E. L. E. O. N. T. I. Nom et adresse domeur d'ordre G. R. E. G. O. I. R. E. J. O. S. E. E. L. E. O. N. T. I.	N E	が、1、1、1、1、2 ながら、 じょ . <u>型</u>
Name und Adresse des Auftraggebers: R U E D E S O R M E S 1 4		
1421 OPHAIN-BOIS SEIGN	EÜR-LS	AAC
		الهنيف المستعددة
Rekening begunstligde (IBAN) Compte beneficiaire (IBAN) BE 3 1 9 5 0 1 4 5 0 8 2 4 6	1 11 11 H 11 11 1	
	dig	
BIC begunstigde BIC bendiciare BIC Bennestigde		The second of the second
BiC Begunstigten:		
Naamien adres begunstigde		
Nom et adresse bénéficiaire U II I U II I U II I V II L II I II	B L	
Name und Adresse des Begünstigten R U E S A M I E T T E 1		
1400 NIVELLES		
하는 사람은 하는 것이 하는 것은 하는 하는 하는 것이 하는 것이 없는 것이 없는 것이 없는 것이 없다.		
		ريان المراسات الساب

7[9[



Date d'envoi N° facture :

Page : ${\tt N}^{\, \circ}$ contact Dossier

04/05/2022 2264008015 2/4

622034446642

220504152

Nom du patient

GRÉGOIRE JOSÉE LÉONTINE

562,45

Rue Samiette, 1 1400 NIVELLES

N° INAMI: 71034682000 N° BCE : 0401.793.596

Relations Patients : 064 / 23.5188 Email : relations.patients@jolimont.be

N° facture: 2264008015

Rassemblement 20226403 Privé N° d'inscription 306000

56040845227 130 130

Période de facturation 16/03/2022 jusqu'au 18/03/2022 Hospitalisation du 16-03-2022 à 20:02 Jusqu'au 18-03-2022 à 15:38

À verser sur le compte de l'hôpital : BE33195014508246

Adresse de facturation :

GRÉGOIRE JOSÉE LÉONTINE RUE DES ORMES 14

1421 OPHAIN-BOIS-SEIGNEUR-ISAAC

Adresse du domicile :

GRÉGOIRE JOSÉE LÉONTINE

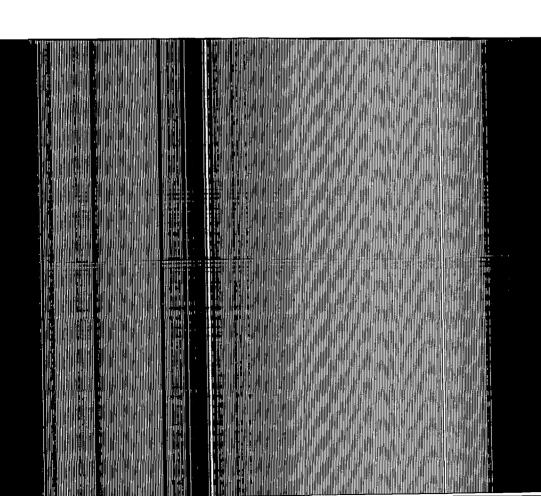
RUE DES ORMES 14

1421 OPHAIN-BOIS-SEIGNEUR-ISAAC

Date de la note de soins : 31-03-2022

RÉSUMÉ DES FRATS A VOTRE CHARGE

Total des frais à charge du patient	562,45
7. Frais divers	1,00
. Honoraires des prestataires de soins (médecins ou autres dispensateurs) Vos frais d'honoraires	20,00
3. Pharmacie: médicaments, parapharmacie, implants, dispositifs médicaux	462,06
. Montants forfaitaires facturés (2)	17,64
. Frais de séjour Vos frais d'hospitalisation	61,75





N° facture : Page :

Dossier

04/05/2022 2264008015 . 3/4

622034446642 220504152

GRÉGOIRE JOSÉE LÉONTINE



Nom du patient



Extrait note de soins

DETAIL FACTURE PATIENT

Communication

Toutes les prestations médicales (ou paramédicales) sont facturées par l'hôpital; le patient ne peut recevoir d'autre facture que celle établie par l'hôpital. Exceptionnellement, des factures complémentaires pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles au moment de l'expédition de la première facturation ou des

rectifications peuvent être envoyées plus tard au patient.

Pour des explications complémentaires ou demandes de plus de détails concernant les prestations: consultez la déclaration d'admission et les explications concernant la déclaration d'admission (le document que vous avez signé lors de votre admission) ou adressez-vous à votre mutuelle ou hôpital.

1. Frais de séjour	Du	Au	Nombre	A charge de la mutual.	A charge du patient (3)	Supplément (4)
1.1. Frais de séjour - Hospitalisation ou hôpital chirurgical de jour ou hospitalisation partielle en psychiatrie						
Chirurgie - 210	16/03/22	18/03/22	2			
Frais de séjour Prix d'infrastructure (14)	16/03/22 17/03/22	18/03/22 18/03/22	2 2	1241,95 16,70	61,75	
Sous-total 1. Frais de séjour				1258,65	61,75	
2. Montants forfaitaires facturés (2)	- <u>-</u>	•	Nombre Jours	A charge de la mutual.	A charge du patient (3)	
Biologie clinique Imagerie médicale Service de garde médical et prestations techniques Médicaments : Forfait par admission Médicaments : Quote-part personnelle par jour				94,22 65,87 39,96 90,71	16,40	
Sous-total 2. Montants forfaitaires facturés (2)			:	290,76	17,64	}
3. Pharmacie: médicaments, parapharmacie, implants, dispositifs médicaux		Code	Nombre	A charge de la mutual.	A charge du patient (3)	Supplément (4)
3.1. Médicaments Médicaments remboursables		 				
Montant totalement à charge de la mutualité				19,81		
Médicament entièrement à charge du patient Médicaments non-remboursables						
LINISOL 2% INJ PR AMP 10 ML DAFALGAN FORTE COMPR 1 GR		1205749 1799121	1 2		1,64 0,36	
ISO-BETADINE DERM PR 1 ML		7799992	125		4,23	
ISO-BETADINE SOL HYDRO-ALCOOLIQUE 1 ML SUPRANE PR INHAL SOL 1 ML FL ALUMINIUM MP NACL 0,9% PR FL 10 ML		7799992 7799992 819094	125 50 2		5,01 20,25 0,77	
3.3. Implants, prothèses, dispositifs médicaux non implantables						
Produits remboursables Ensemble du matériel de consommation et		156343	1	921,01	307,00	
Marge de délivrance des implants		619684	1	921,01	122,80	
Sous-total 3. Pharmacie: médicaments, parapharmacie, implants, dispositifs médicaux				940,82	462,06	
4. Honoraires des prestataires de soins (médecins ou autres dispensateurs)	Date	Code (9)	Nombre	A charge de la mutual.	A charge du patient (3)	Supplément (4)
Financement global Montant global des honoraires pour GPS Appendectomie 234 grpl H1	16/03/22	799002	1	642,93	20,00	
Ma Am	10/03/22	799002		642,93	20,00	
Sous-total 4. Honoraires des prestataires de soins (médecins ou autres dispensateurs)				042,93	20,00	
7. Frais divers	Date	Code	Nombre	A charge de la mutual.	A charge du patient (3)	
thermomètre (embouts) - HC thermomètre (embouts) - HC	17/03/22 18/03/22	960400 960400	1 1		0,50 0,50	1
Sous-total 7. Frais divers				1	1,00	



Date d'envoi N° facture : Page : N° contact Dossier 04/05/2022 2264008015 4/4 622034446642 220504152



Nom du patient

GRÉGOIRE JOSÉE LÉONTINE

TOTAUX	A charge de	A charge du	Supplément
	la mutual.	patient (3)	(4)
TOTAL	3133,16	562,45	

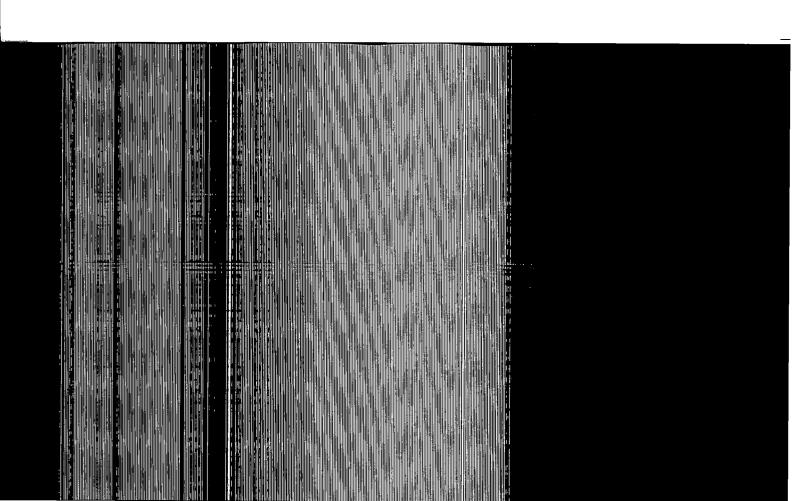
Restant à payer		562,45

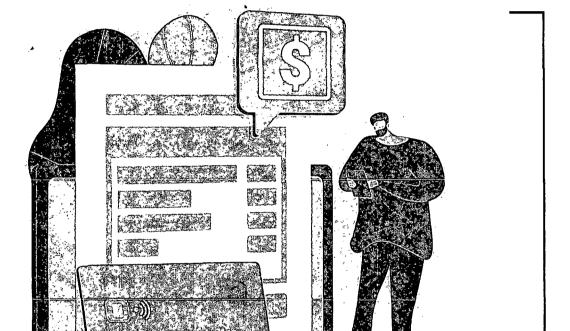
À verser sur le compte de l'hôpital : BE33195014508246

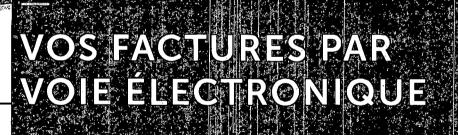
562,45

- (2) Les montants forfaitaires facturés sont des montants forfaitaires légaux qui sont facturés à tous les patients hospitalisés même si le patient ne bénéficie d'aucune de ces prestations.
- (3) La rubrique 'A charge du patient' comprend les montants personnels prévus légalement, des montants pour des produits non-remboursables (rubrique pharmacie), des montants pour des prestations pour lesquelles l'assurance maladie n'intervient pas (rubrique honoraires) et des « Autres montants » (rubriques « Frais divers » et « Autres fournitures ») et montants entièrement à charge du patient pour laquelle une TVA est due (montants sans TVA).
- (4) Supplément: pour l'admission (d'un jour) avec séjour dans une chambre individuelle ce montant est attesté en plus du montant officiel pour la chambre et pour les honoraires (voir annexe à la déclaration d'admission). Le supplément pour la chambre et pour les honoraires pour les prestations effectuées par des médecins, est la conséquence du choix d'une chambre individuelle. Pour les prestations effectuées par d'autres dispensateurs, le supplément d'honoraires est la conséquence du fait que les dispensateurs ne sont pas conventionnés. Pour les autres traitements pour lesquels vous n'occupez pas une chambre, ces coûts sont la conséquence de soins dispensés par un dispensateur non-conventionné. Ces montants sont totalement à charge du patient.
- (6) La marge de délivrance est une rétribution destinée au pharmacien hospitalier qui stocke, stérilise et
- délivre les implants et les prothèses, etc.

 (9) Vous pouvez retrouver la description complète de la prestation et ses tarifs de remboursement en introduisant le code de celle-ci dans la banque de données 'Nomensoft' disponible sur le site web de l'INAMI : http://www.inami.fgov.be.
- (14) Prix d'hébergement : au sens de l'article 2, 4° du Décret du 9 mars 2017 relatif au prix d'hébergement et au financement de certains appareillages des services médico-techniques lourds en hôpital (Région wallonne).







Votre e-box est activée.

Vous recevrez automatiquement vos factures via ce flux.



eduisez i impression de lactures "papier"



Payez vos factures en toute sécurité



N'égarez plus votre "paperasse"



Conservez vos documents en ligne







NOUS CONTACTER

L'ÉQUIPE SANTÉ AXA

Nouvelle adresse:

Boulevard du Régent 7 1000 Broxelles 02 550 49 70

hamadicary a exabe

VOS RÉFÉRENCES

Votre naméro de police : 215654190

Votre numéro de dossier :

612201111209



JOSEE GREGOIRE **RUE DES ORMES 14** 1421 OPHAIN-BOIS-SEIGNEUR-ISAAC

Compte luneaux; BES8 75.06 2325 5979

HOSPI-PASS Nº 1P011113090138

Assurance Santé

Bruxelies, 25/03/2022

Concerne: Votre hospitalisation du 16/03/2022

Children to the transition of the transitions

Suite à votre déclaration d'hospitalisation, AXA s'est engagé à rembourser les frais médicaux se rapportant à cette intervention. Nous vous confirmons que votre dossier est accepté et que le tiers payant est accordé sur la base de vos couvertures et des éléments suivants :

Numéro de police : 215654190

Nom de la personne à hospitaliser : JOSEE GREGOIRE

Nom de l'hôpital : CH DE TUBIZE - NIVELLES SITE DE NIVELLES

Date prévue de début d'hospitalisation : le 16/03/2022

Type de chambre : Chambre double Motif de l'hospitalisation : médical

Un de ces éléments est incorrect ? Merci de nous contacter pour le rectifier.

Vous trouverez dans les pages suivantes le détail de votre dossier.

Suivez l'évolution de votre dossier santé et envoyez tous vos frais médicaux en quelques clics via notre plateforme digitale MyAXA Healthcare.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à la personne hospitalisée et restons à votre disposition pour toute information complémentaire

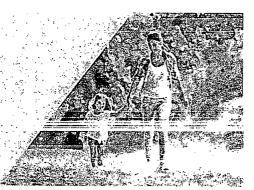
MvAXA Healthcare: gérez votré assurance santé en ligne

Intuitive et facile a utiliser, laplatefornie est accessible partoutet à tout moment.

Afin de vous aider à

- consulter vos coluvertures

- enveyervos frais · stilvre vos ren hoursements.

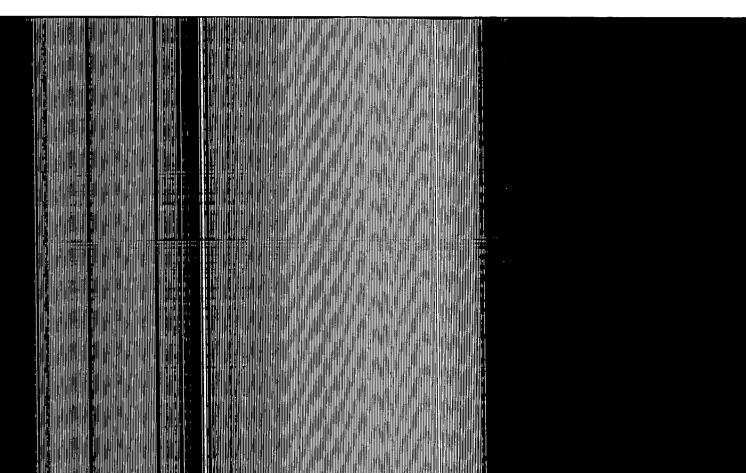


Pour faciliter nos échanges, nous vous conseillons de rappeler votre numéro de police et/ou de dossier repris ci-dessus lors de chaque

they be ter ferrier 2022 remiller adversor was correspondences of Physica Santé ANA Be

2 A A L A W

ANA Beignmun A. A manuances aprecessors four bible pain protipes be Subjectional Place on Prime 1 - B-1000 francisco (Beignmun) ware mad be 1741 - 62 feets of 11 Burgh 17-4 CB 6450 (BS 5011) PM francisco 1711 - 1715 (BB 6450 (BS 5011))



BNP PARIBAS FORTIS

BISQUERET-GREGOIRE

COMFORT PACK BE33 0011 2119 8546

Exécuté

16 MAI

VIREMENT EN EUROS AU COMPTE

-53,93 EUR

BE37 0010 3429 4428 BIC GEBABEBB VIA WEB BANKING

ASBL CHIREC/SITE HBW COMMUNICATION: 419058902064

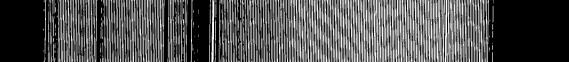
REFERENCE BANQUE: 2205161037262372

DATE VALEUR: 16/05/2022

Date d'exécution 16.05.2022

Date valeur

16.05.2022



https://www.bnpparibasfortis.be/fr/PC/fb/priv/Transactionseed#target.ia.accountsHeader.showAccountHeader



1/1



www.chirec.be

Site Delta

Boulevard du Triomphe -Triomflaan, 201 1160 Bruxelles - Brussel

Site de la Basilique

Basilieksite

Rue Pangaertstraat, 37-47 1083 Bruxelles - Brussel

Centre Médical Edith Cavell Medisch Centrum Edith Cavell

Rue Edith Cavellstraat, 32 1180 Bruxelles - Brussel

Centre Médical Parc Léopold Medisch Centrum Park Leopold

Rue du Trône, 100 1050 Bruxelles - Brussel

Site Ste-Anne St-Remi

Boulevard Jules Graindorlaan, 66 1070 Bruxelles - Brussel Site

Braine-l'Alleud - Waterloo

Rue Wayez, 35 1420 Braine-l'Alleud

Centre Médical

Europe - Lambermont Medisch Centrum

Rue des Penséesstraat, 1 - 5 1030 Bruxelles - Brussel

Centre Médical Jean Monnet Medisch Centrum Jean Monnet

Avenue Jean Monnetlaan, 12

1400 Nivelles - Nijvel

Centre Hospitalier Interrégional Edith Cavell

Association sans but lucratif- vereniging zonder winstoogmerk. 14° d'entreprise - Ondernemingsnummer : 0472,937.059



Ca-W1-L9

CAFP

Exp: CHIREC - DELTA, Bld du Triomphe 201, 1160 Bruxelles

Grégoire Josée Léontine Rue des Ormes 14

1421 OPHAIN-BOIS-SEIGNEUR-ISAAC

N° de Dossier

: 413680562 N° Facture : 419058902064

Bruxelles, le 09-05-2022

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de la confiance que vous mettez en notre établissement, et vous transmettons en annexe votre facture relative aux soins reçus au Chirec.

Pour votre règlement, nous vous demandons de bien vouloir utiliser le virement ci-dessous ou à, défaut de recopier scrupuleusement dans votre communication **<u>structurée</u>** les références qui s'y trouvent.

Le paiement doit être effectué dans les 10 jours suivant la réception de la facture.

Si vous souhaitez avoir des explications complémentaires, nous vous invitons à prendre contact avec le service Contact administratif et financier patients au 02/434 46 40 (9h-12h) ou par mail à <u>facture@chirec.be</u>.

Dans l'attente de votre paiement, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée,

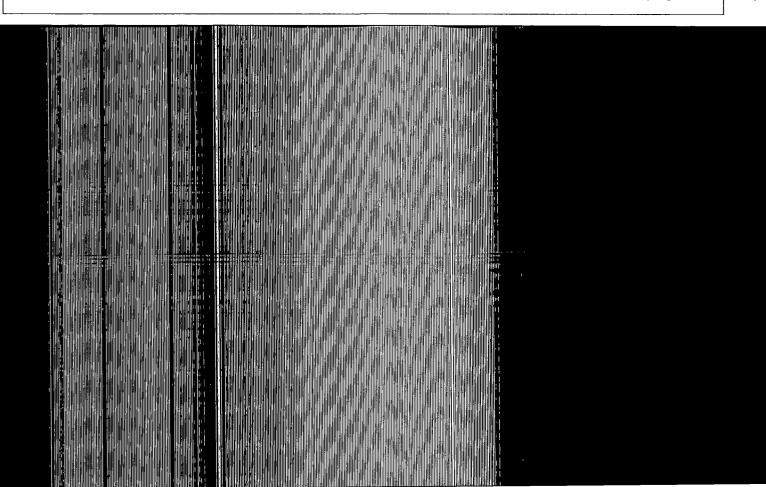
Le service contact administratif et financier patients

Apayar dans les 10 jours sulvant la réception de la feteure. DAN & DEFOODORY 25 M23 BIG & GEVELDE Communication structures a 4x44319/0539/020645





Un bulletin de virement traditionnel reste disponible au verso de cette page-



419058902064 Page: 2/5

Conditions générales de paiement

Le non-paiement d'une somme entraînera, de plein droit, 10 jours après un rappel resté sans suite, l'application d'un intérêt au taux légal à partir de la date de la facture sur cette somme ainsi qu'une majoration forfaitaire de 12 % du total impayé avec un minimum de 30,00 €.

Les mêmes intérêts et majorations seront appliqués - aux mêmes conditions - au cas où la clinique aurait une quelconque obligation de somme envers le patient.

Algemene Betalingsvoorwaarden

Niet-betaling van een bedrag, 10 dagen nadat een aanmaning zonder gevolg is gebleven, zal van rechtswege als gevolg hebben, de toepassing van een wettelijke rentevoet vanaf de facuurdatum op dit bedrag en een forfaitaire verhoging van de verschuldigde som met 12 %, met een minimum van 30,00 €. Dezelfde interesten en verhogingen zullen onder dezelfde voorwaarden van toepassing zijn als de kliniek een bedrag verschuldigd zou zijn aan de patiënt.

General Terms of Payment

Non-payment of a sum will automatically, 10 days after a reminder that has not been heeded, result in application of interest at the legal rate, from the date of invoice, and an additional fixed amount of 12 % of the unpaid sum, with a minimum of \leq 30.00.

The same interest and increases will be applied - under the same conditions - in the event that the clinic owes any sums to the patient.

	Handtekening(en) ————————————————————————————————————	OVE		ORDR	E DE V	PDRACI /IREMEI AUFTR/	TV
Bijlinvulling met de hand een HOOF. Sycomple le la la main fin indiquer qu' Beim Austillen mit der Hand ein GRO	pUEJITERiotkojiterinszwer[[ofblauw]nerwekie] moleswie[MxWISCU]Edopmiefau[daithe potrifounblexi]perreese) psseuCHSTA65godarzenijin schwarz[codyblau]proffeii	1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1	1.70		٠٠.		
Gewenste uitvoeringsdatum in d	e toekomst / Date d'exécution souhaitée dans le futur / Gewünschtes Ausführungsdatum in der Zukunft.		Bedrad	/ Montant /	Betrag	EUR 5 3	9 3
Rekening opdrachtgever (IBAN) Compte donneur d'ordre (IBAN) Konto des Auftraggebers (IBAN)			ji H			المارمار	
Naam en adres opdrachtgever Nom et adresse donneur d'ordre Name und Adresse des Auftraggebers	Grégoire Josée Léontine Rue des Ormes 14 1421 OPHAIN-BOIS-SEIGNEUR-ISAAC			:`			Т
Rekening begunstigde (IBAN) Compte beneficiaire (IBAN) Konto des Begünstigten (IBAN)	B E 3 7 0 0 1 0 3 4 2 9 4 4 2 8	ا نان	1 1 - H	ے اربِالِ البِالِب	Л Н _		
BIC begunstigde BIC bénéficiaire BIC Begünstigten	G E B A B E B B				ignores agreement		
Naam en adres begunstigde Nom et adresse beneficiaire Name und Adresse des Begünstigten	CHIREC-Hôp. de Braine-Waterloo Rue Wayez, 35 1420 BRAINE-L'ALLEUD			· ·			

U9304P067086-I1C-0000-[2/3]



419058902064

Identification de l'établissement CHIREC-Hôp. de Braine-Waterloo Rue Wayez, 35

1420 BRAINE-L'ALLEUD

Numéro INAMI: 71072393000 Numéro BCE: 0472937059

IBAN: BE37001034294428 BIC: GEBABEBB

Identification du patient

Numéro de dossier

: 413680562

N° de séjour

: 8008728593

Date de naissance

: 08-04-1956

N° NISS

: 56040845227

Mutualité

: 306000

Numéro de facture

: 419058902064

Date de facture Date d'envoi : 31-03-2022 : 09-05-2022 Adresse de facturation

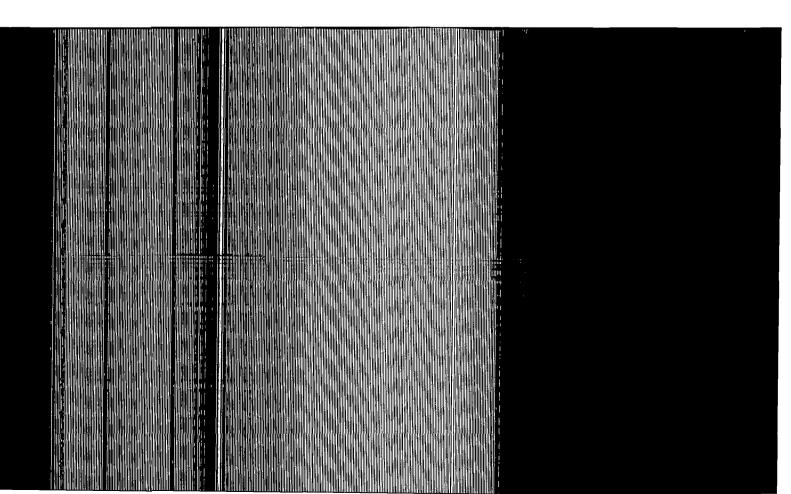
Grégoire Josée Léontine

Rue des Ormes 14

1421 OPHAIN-BOIS-SEIGNEUR-ISAAC

RESUMÉ DES FRAIS A VOTRE CHARGE

1. Frais de séjour Vos frais d'hospitalisation	0,00
3. Pharmacie: médicaments, parapharmacie, implants, dispositifs médicaux	6,53
4. Honoraires des prestataires de soins (médecins ou autres dispensateurs) Vos frais d'honoraires	47,40
Total des frais à charge du patient	53,93
295,04 euros sont facturés à votre mutuelle ou autre institution.	
À verser sur le compte de l'hôpital : BE37001034294428	53,93



419058902064 Page: 4/5

DETAIL FACTURE PATIENT

Communication

Toutes les prestations médicales (ou paramédicales) sont facturées par l'hôpital; le patient ne peut recevoir d'autre facture que celle établie par l'hôpital. Exceptionnellement, des factures complémentaires pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles au moment de l'expédition de la première facturation ou des rectifications peuvent être envoyées plus tard au patient.

Pour des explications complémentaires ou demandes de plus de détails concernant les prestations: consultez la déclaration d'admission et les explications concernant la déclaration d'admission (le document que vous avez signé lors de votre admission) ou adressez-vous à votre mutuelle ou hôpital.

1. Frais de séjour	Du	Au	Nombre	A charge de la mutual.	A charge du patient (3)	Supplément (4)
1.2. Frais de séjour - Hospitalisation de jour 1.2.1. Administration de médicament ou de sang/d'un produit sanguin labile par perfusion	16/03/22	16/03/22	1			
intraveineuse Prix d'infrastructure	16/03/22	16/03/22	1	11,75		
Sous-total 1. Frais de séjour				11,75		i

3. Pharmacie: médicaments, parapharmacie, implants, dispositifs médicaux	Code	Nombre	A charge de la mutual.	A charge du patient (3)	Supplément (4)
3.1. Médicaments		-			
Médicaments remboursables					
Montant médicament partiellement à charge du patient	1				
LITICAN INJ 50 MG PR AMP	726885	1	0,37	0,12	
NACL 0,9% PR SAC 100 ML	740936	1	0,90	0,30	
NACL 0,9% PR SAC 1000 ML	741033	1	1,40	0,47	
TRADONAL INJ 100 MG AMP 2 ML	748426	1	0,24	0,09	
Médicament entièrement à charge du patient Médicaments non-remboursables MP NACL 0,9% PR FL 10 ML	819094	1		0,39	
3.2. Produits parapharmaceutiques					
_PHARMACIE SET PETIT MATERIEL	7799976	1		5,16	
Sous-total 3. Pharmacie: médicaments, parapharmacie, implants, dispositifs médicaux			2,91	6,53	

4. Honoraires des prestataires de soins (médecins ou autres dispensateurs)	Date	Code (9)	Nombre	A charge de la mutual.	A charge du patient (3)	Supplément (4)
Honoraires remboursables						
Honoraires entièrement à charge de la mutualité				81,09		
Honoraires partiellement à charge de la mutualité et/ou avec supplément chambre individuelle Dr. VANHOVE.MARIE						
1ère prise charge urg. pat. sans lettre TAZI,YASSINE Prescripteur SHALA,VALDRIN	16/03/22	590516	1	20,19	21,81	
Fft >b3500 Dr. MAISONNIER,HENRI Prescripteur Dr. OPSOMER,LUC	16/03/22	593110	1	22,50	15,67	
Tomographie abdomen: minim 15 coupes	16/03/22	459572	1	135,96	2,48	
Honor. consult. spec. Radiodiagnostic	16/03/22	460795	1	20,64	7,44	
Sous-total 4. Honoraires des prestataires de soins (médecins ou autres dispensateurs)				280,38	47,40	

TOTAUX	A charge de la mutual.	A charge du patient (3)	Supplément (4)
TOTAL	295,04	53,93	
Restant à payer			53,93
À verser sur le compte de l'hôpital : BE37001034294428			53,93

- (3) La rubrique 'A charge du patient' comprend les montants personnels prévus légalement, des montants pour des produits non-remboursables (rubrique pharmacie), des montants pour des prestations pour lesquelles l'assurance maladie n'intervient pas (rubrique honoraires) et des « Autres montants » (rubriques « Frais divers » et « Autres fournitures ») et montants entièrement à charge du patient pour laquelle une TVA est due (montants sans TVA).
- (montants sans TVA).
 (4) Supplément: pour l'admission (d'un jour) avec séjour dans une chambre individuelle ce montant est attesté en plus du montant officiel pour la chambre et pour les honoraires (voir annexe à la déclaration d'admission). Le supplément pour la chambre et pour les honoraires pour les prestations effectuées par des médecins, est la conséquence du choix d'une chambre individuelle. Pour les prestations effectuées par d'autres dispensateurs, le supplément d'honoraires est la conséquence du fait que les dispensateurs ne sont pas conventionnés. Pour les autres traitements pour lesquels vous n'occupez pas une chambre, ces coûts sont la conséquence de soins dispensés par un dispensateur non-conventionné.
 Ces montants sont totalement à charge du patient.
- (9) Vous pouvez retrouver la description complète de la prestation et ses tarifs de remboursement en introduisant le code de celle-ci dans la banque de données 'Nomensoft' disponible sur le site web de l'INAMI : http://www.inami.fgov.be.

